



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Patrick HETZEL**

Député du Bas-Rhin  
Membre de la Commission des Finances,  
de l'Economie générale et du Contrôle budgétaire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITE - FRATERNITÉ

Sarre-Union, le 31 mars 2020

Monsieur Philippe WAHL  
Président  
Groupe La Poste  
[smara.lungu@laposte.fr](mailto:smara.lungu@laposte.fr)

PH/FLC/0303.20

Monsieur le Président Directeur Général,

Par un mail que vous avez adressé hier aux parlementaires, vous nous informez des dispositions que vous entendez prendre pour la Poste en cette situation de crise inédite.

Sans remettre en cause la nécessité impérieuse de préserver la santé des 50 000 postières et postiers, je souhaiterais cependant attirer votre attention sur les difficultés que cela pose en matière de continuité des missions de service public.

Dans ma circonscription, la poste de Sarre-Union a été fermée. Un panneau indique que la poste la plus proche est celle de Saverne. Celle-ci est à une distance de 40 kilomètres. En cette période de confinement, cela est difficilement compréhensible pour nos concitoyens car pour beaucoup d'entre eux, la Poste permet de maintenir un lien avec l'extérieur tout en étant confiné. Cela crée une difficulté pour toutes les personnes âgées ayant un compte à la Poste, allant régulièrement retirer de l'argent en espèce au guichet ou lorsqu'ils veulent acheter des timbres, etc.

Vous avez rendu gratuites des applications comme « Veiller Sur Mes Parents ». Il y a hélas beaucoup de personnes âgées isolées sans accès internet, vivant dans des zones sans connexion ou encore dans l'incapacité à recourir à de nouvelles technologies dont l'usage les dépasse. D'ailleurs ce dernier point ne concerne pas que nos aînés.

Vous avez décidé de privilégier les jours à fort trafic, à savoir mercredi, jeudi, vendredi. Cela pose une difficulté majeure pour tous les abonnements, en particulier la presse quotidienne régionale (P.Q.R.). Cela prive la moitié de la semaine les personnes abonnées, alors que pour beaucoup, cela représente également un lien fort avec l'extérieur, encore plus sensible du fait des événements que nous traversons.

Certaines entreprises très touchées par cette crise ont décidé de diversifier leur vente, en particulier des entreprises proposant des denrées alimentaires. Les livraisons telles que vous les prévoyez, à savoir

uniquement trois jours par semaine, risquent d'être très pénalisantes, surtout lorsqu'il s'agit de produits avec des dates de péremption.

Au vu de ces éléments, je voudrais savoir ce que vous envisagez à brève échéance afin de permettre un égal accès à vos services sur l'ensemble du territoire, ce qui pour le moment est loin d'être le cas.

Vous avez généralement l'habitude de solliciter les parlementaires afin de nous faire savoir combien la Poste est réactive et combien elle assume ses missions de service public. Vous connaissez l'adage populaire : « c'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon ». Alors, face à cette situation inédite, la Poste mettra-t-elle vraiment TOUT en œuvre pour assumer ses missions de service public auprès de nos concitoyens ? Comprenez bien que ce message d'alerte vient de cette France rurale qui a besoin que les institutions de la République, dont la Poste fait partie, ne l'abandonnent pas !

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Président Directeur Général, en l'assurance de ma respectueuse considération.



**Patrick HETZEL**